

<b>ECOLE</b>	<b>Primaire du Bourg</b>
<b>Date</b>	<b>06/11/2018</b>
<b>Commune</b>	<b>Quincié en Beaujolais</b>

<b>Participants</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
Sophie Joncy, représentante des parents d'élèves	
Lydie Hainzelin, représentante des parents d'élèves	
Anne Repiquet, représentante des parents d'élèves	
Magalie Nesme, représentante des parents d'élèves	
Marlène Lapalus, représentante des parents d'élèves	
Nathalie Cros, représentante des parents d'élèves	
Frédérique Girin, représentante des parents d'élèves	
Maryline Laissus, représentante des parents d'élèves	
Florence Lafond, représentante des parents d'élèves	
Barbara Darson, représentante des parents d'élèves	
Daniel Michaud, maire	
Nadine Baudet, adjointe aux affaires scolaires	
Mr Campeis, élu	
Mme le Fessant, élue	
Mme Desthieux, élue	
Stéphanie Domenc, enseignante	
Marie Pierre Dubois, enseignante	
Virginie Lavoillotte, enseignante	
Pascale Billioud, enseignante	
Valérie Dulac, enseignante et directrice	

<b>Absents</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
Mme Démaret, inspectrice	
Mme Charlet, DDEN	
Mr Guignier, DDEN	
Gaëlle Sivet, représentante des parents d'élèves	
Julie Reynard, représentante des parents d'élèves	
Mme Gilibert, complément du temps partiel de Mme Billioud	
Mr Bénoliel, complément de décharge de Mme Dulac	

<b>Ordre du jour</b>
1. Validation du procès-verbal du conseil précédent
2. Fonctionnement de l'école
3. Hygiène et sécurité
4. Actions pédagogiques
5. Périscolaire
Début du conseil : 18h30
Fin du conseil : 20h30

## Rédaction du procès-verbal

### 1- Mise en place du nouveau conseil d'école

- **Résultat des élections des représentants des parents d'élèves**

La participation des parents a été de 31,22%. La faiblesse de cette participation s'explique sans doute par le peu d'enjeu de ces élections étant donné qu'il n'y a qu'une liste. Tous les sièges ont été pourvus.

- **Rôle du conseil d'école**

Mme Dulac invite tous les membres du conseil à se présenter. Elle rappelle que le conseil d'école est l'instance de pilotage de l'école, vote les aménagements de la vie de l'école, est consulté et donne son avis sur les projets d'école et les avenants au projet d'école. Les modalités de vote sont également rappelées ; 1 vote par enseignant, 2 votes pour la mairie, 1 vote par parent délégué titulaire, 1 vote pour les DDEN.

## **2- Fonctionnement de l'école**

- **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été modifié afin de prendre en compte le nouvel aménagement de la semaine et les changements d'horaire de l'école. Certains parents ont encore un peu de difficulté à arriver pour 8h45. Le portail étant fermé à 8h50, il est demandé aux parents de maternelle d'être bien ponctuels afin que Mme Rave puisse partir à l'heure.

- **Bilan de la rentrée, organisation des classes, personnel**

La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions avec l'ouverture de la sixième classe. Les classes ont dû être modifiées sur les conseils de Mme Démaret, inspectrice, afin que les CE1, qui comptent plusieurs élèves en très grande difficulté scolaire ou avec des troubles du comportement, soient réunis dans une classe à un seul niveau, avec un petit effectif. Ce changement effectué la veille de la rentrée nous a fait réfléchir sur l'opportunité d'annoncer les répartitions en fin d'année. Dorénavant, les classes seront affichées le jour de la pré-rentrée des enseignants.

**La répartition des classes est la suivante :**

PS/MS : 17+6

MS/GS : 13+10

GS/CP : 8+13

CE1 : 18

CE2/CM1 : 20+6

CM1/CM2 : 12+13

Cette année, 7 élèves de l'école bénéficient d'une aide humaine mutualisée, un huitième est en attente de notification. Trois personnes interviennent dans les classes de CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2, Magalie da Silva, Noura Kouadri Boudjelti et Khadra Jesus Pereira.

## **3- Hygiène et sécurité**

- **Formation PAI**

Les enseignantes et une partie du personnel communal a pu bénéficier d'une formation sur les différents PAI (protocole d'accueil individualisé pour les élèves présentant des maladies chroniques). Un compte rendu a été rédigé et donné à la mairie et aux membres du personnel communal n'ayant pu assister à cette formation. Le compte-rendu est également affiché à côté de l'armoire à pharmacie avec la liste des enfants bénéficiant d'un PAI.

- **Exercice attentat/intrusion**

L'exercice attentat/intrusion a été réalisé le jeudi 18 octobre. Certaines classes ont été confinées et d'autres évacuées selon un scénario décidé en conseil des enseignantes. Le bilan est positif : les élèves ont été parfaitement rapides et silencieux. Les enseignantes doivent penser à prendre leur cahier d'appel et à refermer le portail afin de ne pas laisser d'indice de présence ainsi que l'a fait remarquer un élève.

- **Ménage et travaux de l'été**

Cette année, les sols n'ont pas été nettoyés et cirés en maternelle puisque des travaux vont être réalisés dans le courant de l'année scolaire. Cela nous a permis de nous rendre compte combien ce nettoyage/cirage était important car Mme Lacharme a beaucoup plus de mal à les nettoyer.

Les enseignantes ont constaté que les poutres n'avaient pas été dépoussiérées contrairement aux autres années. De plus, les étagères dans les classes d'élémentaire n'ont pas été dépoussiérées et protégées pendant les grandes vacances. Les enseignantes demandent à ce que ce soit fait de façon plus systématique.

De menus travaux d'entretien ont été réalisés dans l'école au cours de l'été : robinets changés...

Du nouveau mobilier a été installé dans les classes de maternelle.

Le porte savon dans les sanitaires de la maternelle doit être changé car il est cassé. Le néon dans la classe 4 doit être changé également car il fait beaucoup de bruit.

Les problèmes téléphoniques tant à l'école qu'à la garderie ont fini par être solutionnés

#### 4- Actions pédagogiques

- **Organisation du décloisonnement**

Cette année, le décloisonnement concerne tous les élèves de l'école de 13h30 à 14h30 ou 15h00.

Tableau d'organisation du décloisonnement

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
GS 13h30/14h30	Mme Baudin	Mme Baudin	Mme Baudin	Mme Baudin
CE1	Mme Dulac	Mme Lavoillotte	Mme Dubois	
CE2	Mme Lavoillotte	Mme Dubois	Mme Lavoillotte	
CM1	Mme Dubois	Mme Domenc	Mr Bénoliel	
CM2	Mme Domenc	Mme Dulac	Mme Domenc	

- **Organisation des APC et aide aux élèves en difficulté**

Les APC sont organisées sur le temps méridien et sont axées cette année sur la lecture et la compréhension orale. Les ateliers sont organisés sur le temps méridien les lundi, mardi et jeudi.

Les enfants présentant des difficultés d'apprentissage ou de comportement importantes ont été signalés au RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) Pour l'instant, aucun élève n'est pris en charge par les maitresses du RASED car Quincié ne fait pas partie des écoles prioritaires. Mr Michaud, maire de Quincié, s'interroge sur la pertinence de poursuivre le financement du RASED si Quincié n'en bénéficie plus.

- **Projets**

Les élèves de CP, CE1 et CE2 vont à la piscine au premier semestre, le vendredi après-midi.

Les élèves de MS, GS, CP, CE1, CE2, CM et CM2 iront voir un spectacle au théâtre de Villefranche.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 participent au projet visio conférence en anglais. L'intervenante est une canadienne. Ce travail avec une personne de langue anglaise est très intéressant car il permet aux élèves de prendre confiance et de parler plus facilement.

Les élèves de cycle 3 participent à un cycle handball avec Mme Delallée.

Les enseignantes sont en train de finaliser un projet solidaire

Les élèves de maternelle assisteront à un spectacle à l'école.

Les partenariats avec la ludothèque et la bibliothèque ont été reconduits.

Les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié de l'intervention d'un membre de la fédération de course d'orientation. Il s'agissait de les sensibiliser et de les faire participer à la course d'orientation qui aura lieu en novembre à Quincié. Les bénéfices de cette journée serviront à faire baisser la participation financière des familles pour la classe verte si les parents se sont mobilisés et ont aidé lors de cette manifestation exceptionnelle.

Toutes les classes de l'école auront une animation proposée par le SYTRAIVAL autour du papier recyclé, de la consommation ou des objets recyclés. Le cycle 3 attend la réponse de la FRAPNA pour des interventions sur les landes et les pollinisateurs.

Les élèves de CM1 et de CM2 partiront en classe verte avec Mme Domenc du 13 au 17 mai. Mme Dubois restera en classe avec les CE2.

Mme Billioud présente le bilan de la coopérative scolaire qui est positif. La coopérative est alimentée par les cotisations des familles de maternelle pour le complément de petit déjeuner ainsi que par la vente des photos.

## **5- Périscolaire**

Les horaires de la garderie ont été modifiés afin de s'adapter aux horaires de l'école :

7h30-8h35 et 16h30-18h30

Les tarifs ont changé en fonction de ces nouveaux horaires.

La cantine a gardé 2 services : les maternelles mangent à partir de 11h45 et les élémentaires commencent à rentrer à partir de 12h20. Les repas sont de meilleure qualité cette année.

La municipalité envisage dans l'avenir de changer le sol de la cantine qui est vieux et très bruyant. Mme Girin, présidente du SOU des écoles qui gère la cantine, fait un petit rappel du règlement : les surveillantes, enseignantes et employées municipales sont chargées de la discipline et un élève peut changer de service en cas de comportement inadéquat. Elle rappelle également la nécessité de régler les repas sans attendre de rappel afin d'éviter aux personnes **BENEVOLES** qui s'en occupent une surcharge de travail dont elles n'ont pas besoin.

## 6- Questions diverses

Certains parents s'inquiètent des changements que vont occasionner les travaux en maternelle. En effet, au retour des vacances de Pâques, les enfants des classes de Mmes Baudin et Dulac seront accueillis dans les salles communales. Les enseignantes organiseront en amont de ce déménagement une réunion afin d'informer les parents et de répondre à leurs questions. L'organisation de ce déménagement se fera en collaboration avec la municipalité, les employées communales et les parents.

Quelques familles demandent l'ouverture de la garderie à 7h00. Les enseignantes font remarquer que cela fait un temps de collectivité très long avant la classe, d'autant plus que l'espace dédié à la garderie ne permet pas aux enfants de s'isoler ou de se reposer.

Les enseignantes trouvent que les meubles dédiés au temps de garderie prennent de plus en plus de place dans la salle d'escalade qui sert aussi de salle d'évolution ou de musique pour les classes. Cela pose un problème d'espace pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 car les élèves sont nombreux et prennent plus de place du fait de leur taille !

Mmes Lavoillotte et Billioud soulèvent le problème des toilettes le vendredi après-midi : en effet, les toilettes de la cantine et de l'étage sont faites à partir de 15h30 et donc plus accessibles aux enfants. Cela pose un problème car les enfants ont besoin d'aller aux toilettes au retour de la piscine à 16h30 et il n'y a plus qu'un seul WC disponible pour 51 élèves.

Mme Lavoillotte demande à ce que la cour de la garderie où ont lieu les séances de sport soit balayée régulièrement car le sable fait glisser les enfants.

Mmes Dulac, Baudin et Billioud font remarquer qu'il est difficile pour elles de fonctionner avec seulement 1 ATSEM et demi. En effet, Mme Etard, arrive à 9h15 dans la classe des PS/MS, soit 40 mn après le début de l'accueil. Mme Lacharme intervient de 8h45 à 9h45 dans la classe des GS/CP, ce qui fait qu'il n'y a personne dans la classe des MS/GS. L'après-midi, Mme Etard repart à 15h00. Mme Lacharme intervient dans la classe des PS/MS l'après-midi. Mr Michaud entend la demande mais ne peut y donner suite pour des questions de gestion de personnel.

Afin d'améliorer la communication entre l'école et la mairie, Mr Michaud annonce qu'il y aura désormais un cahier de suivi de travaux. L'emploi du temps et la répartition des tâches ménagères est également précisé.

Suite aux différents problèmes de maintenance informatique, Mme Baudet annonce que la mairie recherche une société de maintenance pour l'école. La recherche est ardue car personne ne veut intervenir sur du matériel qu'il n'a pas vendu ! D'autre part, la municipalité va mettre en œuvre son propre plan « école numérique ». Les enseignantes doivent faire l'état des lieux du matériel informatique et déterminer ce qu'elles veulent.

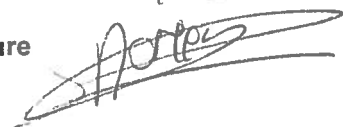
Le conseil d'école s'achève à 20h15 autour du verre de l'amitié.

Secrétaire de séance

Date :

15/11/18

Signature



Directeur(trice) d'école

Date :

15/11/18

Signature



